

CHARTRE DE VIE

Relais Petite Enfance du centre socioculturel de l'Airvaudais Val du Thouet

**Le respect de chacun est fondamental pour la vie du groupe :
respect de l'autre, de sa parole, de sa différence, de ses choix
d'éducation...**

**Le relais est sous la responsabilité de l'éducatrice de jeunes
enfants (en lien avec l'animatrice petite enfance) qui veille à la
gestion du groupe et au bon déroulement des animations**



Mise à jour septembre 2023

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



RESPONSABILITES

- les parents ou assistantes maternelles, responsables des enfants lors de leur venue au Relais Petite Enfance doivent se conformer aux instructions du présent règlement
- **l'enfant reste toujours sous la surveillance et la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne,**
- chaque adulte accompagne l'enfant dans ses jeux, dans les activités proposées, dans les soins qui lui sont nécessaires...
Chacun se donne le droit d'intervenir auprès des autres enfants en cas d'urgence ou de danger immédiat pour l'enfant ou vis-à-vis du groupe,
- L'adulte veille au respect du rythme de l'enfant et à son état (sommeil, autonomie, intégration au groupe, besoins physiologiques...),
- Il veille également au respect des locaux et du matériel mis à disposition.
- Il s'assure des conditions d'âge pour l'utilisation des jeux et jouets,
- Chacun respecte les enfants qui sont susceptibles de dormir dans le dortoir,
- L'adulte accompagne l'enfant dans le coin sanitaire/lavabo (la barrière reste fermée),
- L'usage du téléphone portable reste exceptionnel pendant les animations,
- Le personnel du Relais Petite Enfance s'engage à offrir des locaux propres, sécurisés, et adaptés aux jeunes enfants
- Il met également à disposition un dortoir avec des lits adaptés aux jeunes enfants, ainsi qu'un four micro-ondes pour faire réchauffer les biberons au besoin

HYGIENE / SECURITE

La maladie

- les enfants doivent être dans un état de santé adapté aux activités : dans leur intérêt, éviter de venir au Relais avec des enfants malades
- De plus, soyons vigilants à préserver les autres enfants d'une éventuelle maladie contagieuse
Si l'enfant a un traitement, l'avis du médecin est souhaité pour fréquenter les animations du RPE
Un enfant scolarisé malade n'est pas accepté,

Arrivée au RPE

- Les adultes ont accès au parking du Pôle Enfance ; et ils doivent veiller à laisser prioritairement les places disponibles pour les personnes qui ont plusieurs enfants
Dans un souci de sécurité, l'entrée du Pôle Enfance doit toujours être dégagée afin de rester accessibles aux véhicules d'urgence
- à l'arrivée, les vêtements et les sacs sont accrochés aux portemanteaux. Les poussettes restent dans le hall d'entrée,
- adultes et enfants doivent se déchausser, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, de respect du local et du matériel.
Dans un souci d'optimisation de leur motricité, les enfants peuvent rester pieds nus
- chacun apporte le nécessaire de change pour l'enfant (prévoir une serviette pour disposer sur le matelas de change du Relais, couches, vêtement de rechange, drap si utilisation des lits à disposition...)

Hygiène

- un agent d'entretien nettoie et désinfecte les locaux et les jeux utilisés avant chaque animation
- le personnel du Relais s'engage à vérifier si le ménage est réalisé correctement,

Sécurité

- les numéros d'urgence sont affichés dans la salle d'activités sur le panneau d'information.
- Les portes donnant vers l'extérieur doivent être fermées et rester inaccessibles aux enfants
- le plan d'évacuation d'urgence est affiché à l'entrée du Relais ; les issues de secours doivent rester accessibles et bien dégagées,
- il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte des locaux, ainsi que d'y introduire de l'alcool ou toutes substances illicites,

ANIMATIONS

Déroulement :

-9h30 : Accueil, arrivées échelonnées,

-Alternance jeux libres / activités proposées (activités manuelles, sensorielles, motricité, chants, lectures, jeux divers et variés...),

-11h : Rangement puis temps de regroupement en chanson ou en lecture

-Départs échelonnés jusqu'à 11h30.

A RETENIR

-Les animations ne sont pas une obligation pour les assistantes maternelles,

-Le Relais Petite Enfance est un lieu d'échange de pratiques, de valorisation des compétences de chacun, de soutien à la professionnalisation et à la fonction parentale, et de promotion du métier d'assistant maternel,

- Chaque professionnel est soumis à une obligation de discrétion,
- Le personnel du Relais propose des activités aux enfants mais il n'y a pas d'obligation de faire, nous sommes dans l'éveil et la découverte,
- Un goûter peut être proposé aux enfants lors d'anniversaires sur demande du parent et/ou de l'assistante maternelle,
- Des intervenants apportent leurs spécificités lors d'ateliers réguliers,
- Des sorties exceptionnelles peuvent être prévues dans l'année au fil des saisons,
- Des projets divers en lien avec des partenaires (Médiathèques, écoles, Ehpad, ...) sont proposés au cours de l'année,
- Pendant les vacances scolaires, des animations sont proposées en extérieur (salle de gym, sorties, Temps Parents/Enfants en lien avec l'animatrice famille du Centre Socio Culturel...) car les locaux du RPE sont occupés par le centre de loisirs.